

PROJET DE DISCOURS D'OUVERTURE DU PRESIDENT DE LA HAC RELATIF AU
SEMINAIRE DE MOUILA

Du 16 au 18 octobre 2024

Monsieur le Gouverneur de la province de la Ngounié,

Monsieur le délégué spécial de la Commune de Mouila, ville hôte de notre séminaire,

Monsieur le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, Chef de l'UNOCA,

Mesdames et Messieurs les représentants de l'organisation des Nations unies pour la Sciences l'Education et la Cultures (UNSECO),

Mesdames et Messieurs les représentants du Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme en Afrique centrale (CNUDHD),

Monsieur le Président du Conseil Gabonais pour la Liberté de la Communication (CGLC),

Mesdames et Messieurs les séminaristes,

Mesdames, Messieurs en vos rangs grades et qualités,

Après l'expérience de Lambaréne dans la province du Moyen Ogooué, en Août 2023, c'est avec un plaisir décuplé que les Conseillers Membres, le reste de la délégation de la Haute Autorité de la Communication (HAC) et moi-même, nous retrouvons ici parmi vous à Mouila, capitale provinciale de la Ngounié, à l'occasion de ce nouveau séminaire de renforcement des capacités des journalistes.

Sur le thème de la « **La consolidation de la liberté de la presse dans le contexte de la Transition gabonaise** », les présentes assises se déroulent à un moment particulier de l'histoire de notre pays, caractérisé par l'organisation prochaine du référendum devant permettre au Peuple gabonais de se prononcer sur sa nouvelle Loi fondamentale. Avant et au cours de cette séquence

référendaire, étape cruciale du chronogramme de la Transition, la presse est amenée à jouer pleinement son rôle d'aiguillon de l'opinion pour favoriser des choix éclairés. De même, pour la suite du processus transitionnel, elle est appelée à informer de façon responsable et objective les populations, en gardant à l'esprit qu'elle est d'une certaine manière garant de la paix sociale, du vivre-ensemble et de la cohésion nationale.

C'est donc consciente de cet impératif d'une presse responsable, citoyenne et professionnelle, en même temps qu'elle doit demeurer libre, que la Haute Autorité de la Communication n'a de cesse de faire le plaidoyer de la formation continue et initiale des professionnels de l'information que sont les journalistes.

Bien heureusement, **Mesdames et Messieurs**, nous ne sommes pas seuls à porter ce discours. A nos côtés, je salue l'accompagnement du Conseil Gabonais pour la Liberté de la Communication (CGLC) porté par le Professeur Anaclet NDONG NGOUA dont l'intérêt partagé et l'activisme pour le sujet nous ont conduit à l'organisation du présent séminaire avec, une fois de plus, l'appui plus que considérable de notre partenaire l'UNOCA accompagné, pour cette aventure, par l'UNESCO et le CNUDHD.

C'est ici, chers amis, l'occasion pour le Gabon, en général, et la Haute Autorité de la Communication, en particulier, de vous témoigner leur infinie gratitude pour ce soutien que nous souhaitons pérenne.

A l'endroit des participants, je voudrais, au moment de clore mon propos, vous inviter à tirer le meilleur parti de ce séminaire de renforcement des capacités, en ayant comme finalité une meilleure appropriation et la consolidation des bonnes pratiques professionnelles qui régissent votre noble métier qu'est le journalisme.

Au contact des panelistes chevronnés mobilisés ici à Mouila pour les besoins de la cause, je vous exhorte à l'écoute et à l'humilité, des qualités qui de tout temps ont contribué à forger des carrières lumineuses dans la profession qui est la vôtre. Plein succès aux travaux que je déclare ouverts.

Je vous remercie.